

## Dépêche AEF : Comment l'accueil des enfants de soignants dans les établissements scolaires se met-il en place ?

"28 000 enfants de soignants sont accueillis dans les écoles françaises" actuellement, déclare le 18 mars 2020 sur France info le ministre de l'Éducation nationale. Le ministère prévoit d'ouvrir aussi les accueils le samedi et le dimanche. En Bourgogne Franche-Comté par exemple, 1 300 enfants, dans le premier degré et en collège, ont été reçus lundi et mardi. "Nous ne sommes pas submergés", indique Pascale Coq, la DASEN de Côte-d'Or. "Les professionnels de santé ont probablement trouvé des solutions de leur côté." La FSU réclame pour les personnels impliqués une meilleure protection sanitaire.



L'accueil des enfants de soignants devrait être ouvert samedi et dimanche

Le ministre de l'Éducation nationale a indiqué le 18 mars 2020 que "28 000 enfants de personnels soignants" sont actuellement accueillis dans des écoles sur tout le territoire, par des enseignants volontaires, dans le cadre du dispositif spécifique d'accueil, lancé lundi, pour permettre aux soignants d'aller travailler ([lire sur AEF info](#)).

"Nous avons probablement atteint un plateau, je ne pense pas que ce nombre va aller beaucoup plus haut", précise Jean-Michel Blanquer qui indique qu'un "bilan sera fait en fin de semaine". Ce chiffre pourrait "monter jusqu'à 35 000". Le ministre ne souhaite pas élargir l'accueil aux enfants d'autres professionnels, afin de limiter la taille des groupes d'enfants et de respecter les précautions sanitaires.

instaurer un accueil le samedi et le dimanche

"Nous essaierons de mettre en place un accueil le samedi et le dimanche, soit avec des professeurs volontaires, soit des personnels

des collectivités locales, soit des personnes venues du monde associatif", ajoute le ministre de l'Éducation nationale.

Certaines communes ont procédé à des regroupements d'élèves sur une seule école, pour des questions pratiques : pour rapprocher le lieu d'accueil de l'hôpital ou bien lorsque le nombre d'enfants était très faible. Mais le ministre souligne qu'il ne faut pas regrouper trop d'élèves (pas plus de 10 élèves par adulte) pour éviter les risques sanitaires. Il a rappelé que les équipements en savon et gel relèvent de la compétence des collectivités.

Dans un communiqué le 17 mars, l'Association des maires de France (AMF) affirme qu'elle "se mobilise aux côtés du ministère de l'Éducation nationale afin d'appeler les communes et intercommunalités compétentes à étendre cet accueil sur les temps périscolaire et extrascolaire grâce aux personnels volontaires des collectivités territoriales, selon les besoins identifiés et les moyens disponibles localement".

exemple en Bourgogne Franche-Comté

En Bourgogne Franche-Comté par exemple, "1 300 enfants, dans le premier degré et en collège, ont été accueillis" lundi 16 et mardi 17 mars 2020, détaille Jean-François Chanet, le recteur de la région académique. À Dijon, où se trouve le CHU de Bourgogne, le maire François Rebsamen avait annoncé qu'il mettrait à disposition dans ses écoles 500 places, dès lundi.

"En réalité, la demande a été plus faible que nous ne le prévoyions, avec une quarantaine d'élèves de maternelle et du primaire accueillis lundi", déclare à AEF info Pascale Coq, DASEN de la Côte d'Or.

"Étonnamment, nous ne sommes pas submergés. Les professionnels de santé ont probablement trouvé des solutions de leur côté". "C'est une très bonne chose car cela permet de rester, autant que possible, dans le cadre national du confinement". L'accueil, ainsi, reste bien une mesure "dérogatoire".

"Sur les premiers jours, les élèves ont été accueillis dans leur école habituelle", détaille la DASEN. Cependant, à Dijon, quelques écoles n'ont pas ouvert, précise Françoise Tenenbaum, adjointe au maire. La raison : "L'ouverture repose sur le volontariat. Dans certaines écoles – certes très peu nombreuses –, ni le directeur ni les enseignants n'étaient volontaires".

Dans certains établissements, le nombre d'élèves est tellement faible "que nous sommes en train de prévoir des regroupements" – dès jeudi ou à compter de lundi, indique Pascale Coq. Ainsi, à Dijon, la ville n'ouvrira plus que quatre groupes scolaires à compter de jeudi, qui sont répartis dans différents quartiers permettant de mailler la ville. "Les effectifs sont aujourd'hui stabilisés à 40 élèves par jour", explique en effet la DASEN.

Ces élèves seront regroupés par dix dans chaque école ouverte. Si un site devait accueillir plus d'élèves, "on ne s'interdit pas de déplacer certains d'entre eux" et, si besoin, "les suppléants peuvent être mobilisés en renfort". Deux enseignants volontaires sont affectés sur chaque site ouvert. "Un troisième est également mobilisé en réserve", précise Pascale Coq. Cela porte à 12 le nombre d'enseignants mobilisés à Dijon pour l'accueil des enfants de maternelle et du primaire.

recherche de volontaires pour assurer l'accueil le week-end

Pour le week-end, "nous avons besoin de volontaires pour venir gonfler les rangs", dit la rectrice de Dijon, Nathalie Albert-Moretti, lors d'un point presse le 17 mars. "On n'y arrivera pas seuls", estime-t-elle. "Il est nécessaire de travailler en partenariat avec les collectivités locales", dans les grandes villes comme dans les zones rurales.

La ville de Dijon a mobilisé ses animateurs périscolaires qui pourront prendre le relais samedi et dimanche. Ce sont eux qui assurent déjà l'accueil (les lundis, mardis, jeudis et vendredis) dès 7 heures et jusqu'à 19 heures (comme habituellement). Ce sont également eux qui ont pris en charge les enfants mercredi – où ils étaient moins nombreux (19 au total répartis dans 14 écoles).

Les écoles sont équipées d'ordinateurs qui permettent aux élèves de travailler dans les règles prévues – en évitant les contacts rapprochés. De même, "les animateurs prévoient des activités physiques qui permettent de maintenir les enfants à distance", dit François Tenenbaum. Tous les sites disposent de gel hydro-alcoolique et de savon.

## **la fsu réclame plus de protection des personnels**

La FSU rapporte le 17 mars qu'un "nombre important de personnels sont volontaires pour assurer l'accueil des enfants des personnels soignants, mesure qui semble étendue en certains endroits aux enfants d'autres personnels". Mais elle réclame pour eux "des protections sanitaires", qui ne sont "toujours pas assurées de manière satisfaisante".

Le ~~Snuipp-FSU~~ du Doubs considère que "l'absence de matériel de protection pour les enseignants en charge des enfants de personnels soignants va à l'encontre de cet objectif et place les enseignants concernés en situation de danger". Si rien n'est prévu, "des enseignants ont signalé qu'ils ne participeraient pas à l'accueil des enfants des personnels soignants, craignant pour leur santé et celle de leurs proches".